

## Différencier finance durable, finance verte, finance à impact, finance responsable, finance sociale. Cas du Burkina Faso

SAWADOGO André Windpanga

*Le département de Finance verte à l'université de Lisala (UNILIS), République Démocratique du Congo*

### RESUME

Dans un contexte marqué par des défis socio-économiques et environnementaux croissants, la question du financement responsable et inclusif prend une importance capitale pour les pays en développement comme le Burkina Faso. L'objectif général de cette étude est de différencier conceptuellement ces cinq types de finance dans le contexte burkinabè. L'approche méthodologique adoptée repose sur une analyse documentaire approfondie, complétée par des entretiens qualitatifs avec des acteurs clés du secteur financier au Burkina Faso, notamment les représentants de banques, d'ONG, d'organismes de microfinance et d'institutions publiques impliquées dans le financement du développement durable. Les résultats révèlent que la finance durable englobe l'ensemble des financements intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision financière. La finance verte constitue une sous-catégorie spécifique de la finance durable, centrée exclusivement sur la transition écologique et la lutte contre le changement climatique, comme les investissements dans l'énergie solaire ou la gestion durable des ressources. La finance à impact, quant à elle, vise des projets générant un effet social ou environnemental mesurable, tout en assurant un retour sur investissement. En conclusion, cette étude met en lumière ces concepts pour mieux orienter les ressources vers des objectifs spécifiques et complémentaires. L'harmonisation des cadres réglementaires, le développement d'outils de mesure d'impact et la mobilisation de capitaux privés sont des leviers essentiels pour faire de ces différentes formes de finance des moteurs du développement durable.

**Mots-clés :** finance durable, finance verte, finance à impact, finance responsable, finance sociale.

Soumis le : 23 juillet, 2025

Publié le : 29 août, 2025

Auteur correspondant : SAWADOGO André Windpanga

Adresse électronique : [windpanga@gmail.com](mailto:windpanga@gmail.com)

Ce travail est disponible sous la licence

Creative Commons Attribution 4.0 International.



## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

La transition vers un développement plus inclusif et respectueux de l'environnement est aujourd'hui une priorité à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les systèmes financiers sont appelés à jouer un rôle central en redirigeant les flux de capitaux vers des projets qui génèrent des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques. C'est ce qui a conduit à l'émergence de nouvelles formes de financement comme la finance durable, la finance verte, la finance sociale, la finance à impact et la finance responsable, autant de mécanismes répondant à des finalités précises dans le cadre du développement durable (UNEP FI, 2016 ; OCDE, 2020).

Ces concepts, bien qu'ils partagent des objectifs convergents, ne sont pas synonymes. Ils se différencient par leurs approches, leurs critères d'investissement, leurs bénéficiaires et leurs instruments. Par exemple, la finance verte est dédiée à la lutte contre le changement climatique, tandis que la finance sociale cible directement la réduction des inégalités par le soutien aux populations vulnérables. La finance à impact, quant à elle, vise à générer un retour financier tout en assurant un effet social ou environnemental mesurable (GIIN, 2022 ; Novethic, 2021). Or, dans plusieurs contextes africains, et plus particulièrement au Burkina Faso, ces distinctions restent floues, limitant leur application effective.

Le Burkina Faso, pays confronté à de nombreux défis de développement (pauvreté, insécurité, changement climatique, faible inclusion financière), représente un terrain pertinent pour explorer ces approches financières alternatives. Alors que des initiatives isolées existent dans les domaines de la microfinance, des énergies renouvelables et du financement solidaire, il n'existe pas encore une stratégie nationale intégrée de finance durable. Comprendre ces différents types de finance et leur potentiel pour le pays devient donc essentiel afin de promouvoir des politiques adaptées et efficaces.

### 1.2 Problématique

Au Burkina Faso, la recherche de financements innovants pour répondre aux urgences sociales et environnementales est devenue une nécessité. Pourtant, la majorité des acteurs financiers – publics comme privés – ne distinguent pas clairement les concepts de finance durable (verte, à impact, sociale ou responsable). Cette confusion conceptuelle affecte la planification, la structuration et la mise en œuvre des programmes de développement (UNDP Burkina Faso, 2022). Dans un contexte marqué par la rareté des ressources, une mauvaise compréhension de ces outils financiers compromet leur efficacité et leur complémentarité.

La finance verte, par exemple, reste très peu exploitée malgré le potentiel solaire exceptionnel du Burkina Faso. Les projets énergétiques durables sont souvent soutenus par des bailleurs internationaux, mais ils ne s'inscrivent pas toujours dans une approche nationale cohérente (AfDB, 2023). De leur côté, les institutions de microfinance, qui relèvent en partie de la finance sociale, peinent à intégrer des critères de durabilité et d'impact mesurable. Il en résulte une fragmentation des initiatives, une faiblesse des instruments d'évaluation et une difficulté à mobiliser le secteur privé autour des objectifs de développement durable (PNUD, 2021).

Cette étude vise ainsi à répondre à un besoin pressant de clarification et de structuration. En identifiant clairement les différences conceptuelles et pratiques entre ces formes de finance, il devient possible de mieux orienter les ressources financières vers les secteurs prioritaires et d'accompagner la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Burkina Faso. Elle contribuera aussi à améliorer la lisibilité des politiques publiques et à renforcer la synergie entre les acteurs (OCDE, 2020 ; World Bank, 2023).

### **1.3 Question générale**

Comment distinguer les formes de finance durable (finance verte, finance à impact, finance responsable, finance sociale) ?

### **1.4 Questions spécifiques**

- Quelles sont les définitions et caractéristiques distinctives de la finance durable, de la finance verte, de la finance à impact, de la finance responsable et de la finance sociale?
- Comment ces différentes formes de finance sont-elles actuellement mises en œuvre au Burkina Faso ?
- Quels sont les avantages, les limites et les complémentarités entre ces formes de financement dans le contexte burkinabè ?

### **1.5 Objectif général**

Distinguer conceptuellement les formes de finance durable (finance verte, finance à impact, finance responsable, finance sociale) dans le contexte du Burkina Faso

### **1.6 Objectifs spécifiques**

- Clarifier les concepts de finance durable, verte, sociale, responsable et à impact à travers une analyse comparative.
- Examiner les formes de mise en œuvre de ces types de finance au Burkina Faso.
- Analyser les impacts, défis et opportunités liés à chacune de ces formes de financement.

### **1.7 Hypothèse générale**

Une meilleure distinction conceptuelle et opérationnelle entre les différentes formes de finance durable permettrait d'optimiser l'allocation des ressources financières.

### **1.8 Hypothèses spécifiques**

- Chaque forme de finance (verte, sociale, à impact, responsable) possèderait des objectifs et des mécanismes propres, bien que complémentaires.
- La mise en œuvre de chaque forme de finance (verte, sociale, à impact, responsable) au Burkina Faso resterait encore partielle, souvent portée par des acteurs isolés sans cadre stratégique national cohérent.
- L'absence de clarification entre ces concepts (finance verte, sociale, à impact, responsable) limiterait l'efficacité de leur utilisation dans les stratégies de développement.

## **2. REVUE DE LA LITTERATURE**

### **2.1 Quelques théories de notre étude**

#### **2.1.1 La théorie des parties prenantes (Freeman, 1984)**

Cette théorie postule que les entreprises et les institutions financières ne doivent pas seulement viser la maximisation du profit pour les actionnaires, mais prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes : employés, clients, collectivités, environnement, gouvernements, etc. Dans le cadre de la finance durable, cette théorie soutient l'idée que les décisions d'investissement doivent s'aligner sur les besoins sociaux et environnementaux, et non se limiter à des logiques de rendement financier. Elle est particulièrement pertinente pour justifier la montée de la finance responsable, de la finance sociale ou à impact au Burkina Faso, dans un contexte où les attentes citoyennes et communautaires deviennent centrales.

#### **2.2.2. La théorie du capital social (Putnam, 1993 ; Bourdieu, 1980)**

Cette théorie considère que la confiance, les normes sociales et les réseaux relationnels constituent un capital essentiel au développement socio-économique. Dans le domaine de la finance sociale et de la microfinance, elle explique pourquoi certaines communautés arrivent à mettre en place des systèmes d'entraide financière efficaces (mutuelles, tontines, coopératives) même sans infrastructures financières formelles. Appliquée au contexte burkinabè, cette théorie montre comment la finance sociale s'appuie sur le capital relationnel et communautaire pour favoriser l'inclusion financière des populations vulnérables, en particulier dans les zones rurales.

#### **2.2.3. La théorie des externalités (Pigou, 1920)**

Cette théorie économique explique que certaines activités économiques ont des effets positifs ou négatifs sur des tiers non directement impliqués dans la transaction (externalités). Par exemple, une entreprise polluante crée une externalité négative que le marché ne prend pas en compte. À l'inverse, un projet de reforestation crée une externalité positive. La finance verte et la finance à impact visent précisément à corriger ces défaillances du marché, en internalisant ces externalités dans les décisions d'investissement. Cette théorie justifie ainsi l'usage de mécanismes financiers incitatifs pour orienter les capitaux vers des projets à haute valeur sociale ou écologique au Burkina Faso.

#### **2.2.4. La théorie de l'investissement socialement responsable (Statman, 2000)**

Cette théorie soutient que les investisseurs peuvent obtenir des rendements compétitifs tout en intégrant des critères ESG dans leurs décisions. Elle remet en cause l'idée selon laquelle l'éthique nuirait à la performance financière. Selon cette approche, la finance responsable ne constitue pas une simple contrainte morale, mais un levier de performance à long terme, car les entreprises responsables seraient mieux gouvernées, moins risquées, et plus résilientes face aux crises. Elle est particulièrement utile pour comprendre l'émergence de la finance responsable et de l'investissement éthique dans les marchés en développement.

#### **2.2.5. La théorie du développement durable (Rapport Brundtland, 1987)**

L'ensemble de Notre étude s'inscrit dans le cadre général de la théorie du développement durable, qui cherche à concilier les trois piliers fondamentaux : l'économie, le social et l'environnement. Cette théorie donne un fondement normatif aux logiques de financement alternatif, en soulignant que le développement doit répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. Toutes les formes de finance analysées dans cette étude durable, verte, sociale, à impact, responsable découlent en réalité de cette approche intégrée du développement.

#### **2.2.6. La théorie de la Finance Verte et Inclusive (Volz, Knaack, Nyman et Ramos, 2020)**

La FVI propose une approche intégrée où les instruments de finance verte ne doivent pas seulement viser les objectifs climatiques globaux, mais aussi permettre l'accès équitable aux ressources financières pour les populations vulnérables. Elle prône la résilience climatique équitable.

### **2.3 Quelques études empiriques**

L'étude de Sekhri et Savedoff (2005) examine les mécanismes de financement des systèmes de santé dans les pays en développement, en mettant l'accent sur l'efficacité des modèles fondés sur la performance. Les auteurs montrent que des instruments financiers liés à des résultats mesurables peuvent améliorer l'efficience des services sociaux, à condition que les incitations soient bien conçues et adaptées au contexte institutionnel. Bien que centrée sur le secteur de la santé, cette étude éclaire le principe fondamental de la finance à impact, où l'allocation des ressources est conditionnée à la réalisation d'objectifs sociaux ou environnementaux clairement définis. Cette logique est applicable au Burkina Faso dans les projets financés par les bailleurs qui exigent des résultats vérifiables, notamment dans l'éducation, la santé communautaire et l'agriculture durable.

La Banque africaine de développement (BAD, 2022) a mené une évaluation sur l'état de la finance verte en Afrique de l'Ouest. Cette étude révèle que le Burkina Faso, bien que doté d'un fort potentiel pour les énergies renouvelables, notamment solaires, reste peu intégré dans les flux internationaux de finance climatique. L'analyse met en évidence un déficit de capacités techniques dans la structuration des projets verts, une faible mobilisation des instruments de type obligations vertes, ainsi que l'absence d'une stratégie verte nationale claire. Toutefois, des projets comme la centrale solaire de Zagtouli illustrent un début de mise en œuvre concrète, souvent soutenu par des institutions comme l'Union européenne ou la SFI.

Une étude de terrain réalisée par Teranga Capital et Investisseurs & Partenaires (I&P, 2021) sur les investissements à impact dans les pays du Sahel montre que ces financements ont permis de soutenir de jeunes entreprises dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et de l'agroalimentaire. Les auteurs relèvent que les investissements à impact combinent un soutien financier à long terme avec un accompagnement technique, ce qui favorise la croissance durable des entreprises bénéficiaires. Au Burkina Faso, le fonds *Sinergi Burkina* est cité comme un acteur clé dans la mise en œuvre de ce modèle, bien que la capacité de mesure de l'impact social demeure encore limitée chez de nombreux porteurs de projets.

Selon Novethic (2021), qui a mené une analyse sur la diffusion de la finance responsable en Afrique francophone, la prise en compte des critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans les politiques d'investissement demeure embryonnaire dans des pays comme le Burkina Faso. Très peu d'institutions financières locales disposent de politiques de filtrage éthique ou d'engagement actionnarial. L'étude souligne toutefois que certaines banques sous-régionales, notamment à travers les politiques de la BOAD ou de la BCEAO, commencent à intégrer ces dimensions dans leurs stratégies, ce qui pourrait influencer les pratiques locales à moyen terme.

Une étude du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Burkina Faso, 2022) portant sur la mobilisation des financements pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) indique que les concepts de finance durable, verte ou sociale sont encore mal compris par les décideurs et opérateurs économiques nationaux. Le rapport appelle à la structuration d'un écosystème financier aligné sur les ODD, à travers la création d'incitations fiscales, la réforme de la commande publique, et la formation des acteurs à la finance durable.

La cartographie de la finance climat au Burkina Faso (2021), fait étalage des difficultés liées à l'accessibilité des finances durables, dont la non maîtrise des canevas des différents fonds et la faiblesse des capacités techniques des acteurs dans l'élaboration des propositions de financement.

## **3. METHODOLOGIE**

### **3.1 Type de recherche**

La présente étude adopte une approche qualitative et explicative, fondée sur l'analyse de documents, de rapports institutionnels et d'entretiens semi-directifs. Ce type de recherche vise à comprendre en profondeur les différences conceptuelles et pratiques entre les diverses formes de finance à vocation durable dans un contexte spécifique, en l'occurrence celui du Burkina Faso.

Elle est de nature descriptive et comparative, car elle cherche à identifier, caractériser et distinguer les concepts de finance durable, finance verte, finance à impact, finance responsable et finance sociale, tout en mettant en lumière leurs usages concrets, leurs limites et leur complémentarité. À travers cette approche, il s'agit aussi d'expliquer comment ces différents modèles sont perçus et intégrés (ou non) dans les politiques publiques et les stratégies des acteurs économiques au Burkina Faso.

### **3.2 Lieu d'étude**

Cette recherche est conduite au Burkina Faso, pays d'Afrique de l'Ouest où les enjeux liés au financement du développement durable sont cruciaux. Le pays fait face à des défis environnementaux importants (sécheresse, dégradation des sols, changement climatique) ainsi qu'à des problématiques sociales telles que la pauvreté, l'exclusion financière et le déficit d'accès aux services de base. Ces défis rendent particulièrement pertinente l'étude des différents types de finance durable : finance verte, finance à impact, finance responsable, finance sociale pour mieux comprendre leur rôle et leur articulation dans le contexte national.

Le choix du Burkina Faso comme lieu d'étude permet d'analyser de manière concrète comment ces formes de finance sont définies, mises en œuvre et perçues par les acteurs locaux (institutions financières, ONG, pouvoirs publics, entreprises sociales).

## **4. RESULTATS**

L'analyse des données collectées auprès des acteurs institutionnels (DGCOOP, AND), des organisations non gouvernementales (SPONG), des institutions financières (Banque Agricole du faso), ainsi que la revue documentaire ont permis de dégager des éléments précis relatifs à la compréhension, la mise en œuvre et les enjeux liés aux différentes formes de finance durable au Burkina Faso.

### **4.1 Compréhension et distinction des concepts financiers durables**

#### **4.1.1 Finance durable**

La finance durable désigne l'ensemble des activités financières qui intègrent des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et de financement. Elle vise à concilier performance économique et impact à long terme sur la société et la planète (UNEP FI, 2016). Elle constitue un cadre général sous lequel se regroupent la finance verte, la finance sociale, la finance à impact et la finance responsable. Elle repose sur une vision holistique du développement durable, en soutenant des projets favorables à une croissance inclusive, sobre en carbone et socialement équitable.

#### 4.1.2 Finance verte

La finance verte est une composante spécifique de la finance durable, centrée sur le financement de projets ayant un impact positif direct sur l'environnement. Cela inclut des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, la reforestation ou encore la résilience climatique (OCDE, 2020). Les instruments financiers typiques incluent les **green bonds**, les crédits verts ou les fonds d'investissement écologiques. Au Burkina Faso, ce type de finance reste embryonnaire, malgré un potentiel considérable dans le domaine de l'énergie solaire.

#### 4.1.3 Finance à impact

La finance à impact (ou impact investing) désigne les investissements réalisés dans l'objectif d'obtenir un double rendement : un rendement financier et un impact social ou environnemental positif et mesurable (GIIN, 2022). Elle se distingue de la philanthropie par son exigence de rentabilité, et de la finance responsable par la volonté explicite de générer un changement mesurable. Ce type de financement est particulièrement utilisé pour soutenir des innovations sociales, des entreprises sociales, ou des projets de développement communautaire. La mesure de l'impact est une condition essentielle de cette approche.

#### 4.1.4 Finance responsable

La finance responsable repose sur l'intégration volontaire de critères extra-financiers (ESG) dans la gestion des portefeuilles et des décisions de financement. Elle se manifeste notamment à travers des pratiques d'investissement socialement responsable (ISR), des exclusions sectorielles (armes, tabac, charbon...), ou l'engagement actionnarial (Novethic, 2021). Contrairement à la finance à impact, elle ne cherche pas nécessairement à produire un changement mesurable, mais plutôt à éviter de financer des activités néfastes. Elle joue un rôle de filtre éthique dans la construction d'un portefeuille d'investissement.

#### 4.1.5 Finance sociale

La finance sociale désigne l'ensemble des mécanismes financiers qui visent à répondre à des problématiques sociales, souvent en dehors des circuits financiers traditionnels. Elle inclut la microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit, les mutuelles, les fonds solidaires et les banques éthiques (Lévesque & Mendell, 2013). Son objectif premier est l'inclusion financière, en facilitant l'accès aux services financiers pour les populations marginalisées, les femmes, les jeunes ou les zones rurales. Au Burkina Faso, elle joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et le financement de l'économie informelle.

#### 4.1.6 Taxonomie

La taxonomie en finance durable est un référentiel normalisé qui définit quels types d'activités économiques peuvent être considérés comme durables sur le plan environnemental, social ou de gouvernance (ESG). En d'autres termes elle permet une orientation des investissements vers des projets réellement durables. L'absence de crée un vide normatif qui freine l'efficacité, la transparence et l'attractivité des projets durables.

#### 4.1.7 Objectifs du développement durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives des gens partout dans le monde. Dans l'Agenda 2015-2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un cadre de référence fondamental pour la finance durable.

Parmi les avancées conceptuelles récentes, la théorie de la Finance Verte et Inclusive (Volz et al., 2020) apparaît comme un cadre structurant qui combine les objectifs climatiques et sociaux. Elle permet de lire transversalement les cinq typologies abordées (durable, verte, responsable, sociale et à impact) à travers le prisme de l'équité climatique et de l'accès inclusif aux mécanismes financiers.

### 4.2. Compréhension des concepts et ancrage local

La disparité observée dans la compréhension des concepts financiers durables au Burkina Faso rejoint les constats de Perry et al. (2018) et de la Banque Africaine de Développement (2022), qui soulignent que dans de nombreux pays en développement, la finance durable reste un cadre conceptuel souvent perçu comme abstrait, voire confus pour les acteurs locaux. Cette étude corrobore également les travaux de Novethic (2021), qui notent la difficulté d'appropriation des critères ESG dans les institutions financières d'Afrique francophone, en raison de l'insuffisance de formation et de normes nationales adaptées.

L'ancrage fort de la finance sociale dans le tissu économique burkinabè s'aligne parfaitement avec les conclusions de Lévesque et Mendell (2013) et de Yunus (2006) sur le rôle primordial des institutions de microfinance dans les pays à faibles revenus, où ces structures favorisent l'inclusion financière et contribuent à la réduction de la pauvreté. Cette réalité souligne l'importance des réseaux locaux et du capital social, conformément à la théorie du capital social de Putnam (1993).

L'étude révèle une disparité notable dans la compréhension des concepts clés. La finance durable est perçue par la majorité des acteurs comme un cadre général intégrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cependant, cette notion reste souvent floue et générique, sans application opérationnelle clairement définie dans le contexte national.

La finance verte est globalement associée à des initiatives environnementales, notamment dans le domaine des énergies renouvelables (énergie solaire, hydraulique) et la lutte contre le changement climatique. Toutefois, cette catégorie demeure peu développée, freinée par l'insuffisance d'un cadre réglementaire spécifique et par l'accès limité aux instruments financiers dédiés, tels que les obligations vertes ou les fonds climat.

La finance à impact, bien que reconnue pour sa double exigence de rendement financier et d'impact social ou environnemental mesurable, reste un concept émergent au Burkina Faso. Seuls quelques acteurs, notamment dans le secteur de l'investissement social et des ONG, maîtrisent cette approche, mais les outils de mesure d'impact manquent de standardisation et de diffusion.

La finance responsable est perçue comme une stratégie d'exclusion ou de sélection éthique des investissements, visant à éviter le financement d'activités nuisibles ou controversées. Cette forme de finance est encore très peu intégrée dans la pratique des institutions financières burkinabè, mais commence à s'imposer sous l'influence des standards internationaux.

La finance sociale est la plus répandue et la mieux intégrée dans le tissu économique burkinabè. Elle se manifeste principalement à travers les institutions de microfinance, les mutuelles d'épargne et de crédit, ainsi que les coopératives, jouant un rôle central dans l'inclusion financière des populations vulnérables, particulièrement en milieu rural et auprès des femmes.

#### 4.3. Modalités pratiques de mise en œuvre

Sur le plan opérationnel, la finance sociale constitue le segment le plus structuré et développé au Burkina Faso, avec une large couverture territoriale et un fort ancrage communautaire. En revanche, la finance verte et la finance à impact sont principalement portées par des projets pilotes ou des initiatives de bailleurs internationaux, sans cadre institutionnel national structurant leur développement.

La finance responsable est au stade initial de son intégration, avec des initiatives ponctuelles et une absence de réglementation claire ou de standards obligatoires au niveau national. La finance durable, en tant que concept global, manque d'une stratégie nationale explicite, ce qui entraîne une fragmentation et un cloisonnement des différentes formes de finance durable.

#### 4.3. Enjeux, opportunités et défis

Les principaux atouts identifiés sont la prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et sociaux, l'existence de fonds climatiques internationaux, ainsi que l'intérêt accru des acteurs privés et publics pour des investissements éthiques et durables.

Cependant, plusieurs défis limitent le développement harmonieux de ces différentes formes de finance. Il s'agit notamment du faible niveau de connaissances et de compétences techniques des acteurs locaux, de l'insuffisance des données et indicateurs fiables pour évaluer les impacts, de l'absence d'un cadre réglementaire adapté, ainsi que des contraintes liées à la gouvernance et à la coordination interinstitutionnelle.

La complémentarité entre finance verte, à impact, responsable et sociale apparaît comme une voie prometteuse pour renforcer la mobilisation et l'efficacité des ressources financières en faveur du développement durable au Burkina Faso.

### 5. DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'analyse des résultats obtenus met en lumière plusieurs éléments qui convergent avec les observations faites dans la littérature scientifique et les rapports institutionnels sur les différentes formes de finance durable.

#### 5.1 Mise en œuvre et maturité des différents types de finance

La prédominance de la finance sociale et la faible maturité des autres formes, notamment la finance verte et à impact, reflètent les observations faites dans les études de la BAD (2022) et de Teranga Capital et I&P (2021). Ces dernières mettent en avant les défis liés à l'accès aux instruments financiers spécialisés et à la structuration de projets à forte valeur environnementale ou sociale dans les pays du Sahel, notamment en raison des contraintes institutionnelles et techniques.

La finance responsable, encore marginale dans les pratiques burkinabè, est cependant reconnue dans la littérature comme un levier croissant dans les marchés émergents, notamment sous l'impulsion des standards internationaux et des pressions des investisseurs (Statman, 2000 ; Novethic, 2021). La difficulté à intégrer ces pratiques dans le contexte local peut être expliquée par le retard dans la mise en place de réglementations adaptées et par la faiblesse de la gouvernance financière nationale.

#### 5.2 Enjeux et défis structurels

Les résultats confirment les principaux freins identifiés dans la littérature, notamment le manque de compétences, l'insuffisance de données fiables pour la mesure d'impact, et l'absence de cadre institutionnel clair (Sekhri & Savedoff, 2005 ; PNUD Burkina Faso, 2022). Ces éléments constituent des obstacles majeurs à la mise en œuvre efficace des différentes formes de finance durable. La complémentarité identifiée entre finance verte, sociale, à impact et responsable s'inscrit dans une logique holistique recommandée par la théorie du développement durable (Rapport Brundtland, 1987) et confirmée par les travaux de l'OCDE (2020). Cette synergie potentielle est cependant difficile à matérialiser en l'absence d'une politique intégrée et d'une coordination renforcée entre acteurs.

La discussion des résultats fait ressortir des lignes de fracture mais aussi de convergence entre les différentes familles de la finance durable — verte, sociale, à impact, responsable et durable.

Au-delà des distinctions théoriques, une logique intégrative émerge avec la théorie de la Finance Verte et Inclusive (Volz et al., 2020). Cette théorie récente permet de lier inclusion financière et transition écologique dans une même grille de lecture, soulignant que les populations vulnérables doivent être au cœur des mécanismes financiers liés au climat. Le projet de Finance Verte Inclusive mis en œuvre au Burkina Faso par ADA et LuxDev illustre cette dynamique : il mobilise des instruments financiers adaptés aux petites entreprises locales, favorise l'autonomisation des jeunes et encourage une économie plus résiliente face aux changements climatiques. Ce cas montre que les typologies classiques peuvent coexister et interagir, dès lors qu'un cadre stratégique, comme celui de la FVI, structure les objectifs et les modes d'action. Ainsi, cette théorie constitue une clé de lecture contemporaine, capable de renforcer l'efficacité des dispositifs financiers dans un contexte africain marqué par des enjeux de durabilité et d'équité.

### 6. CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de clarifier, de différencier et d'analyser les modalités de mise en œuvre des principales formes de finance à vocation durable à savoir la finance durable, la finance verte, la finance à impact, la finance responsable et la finance sociale dans le contexte spécifique du Burkina Faso. Face aux multiples défis économiques, sociaux et environnementaux du pays, ces modèles financiers offrent des perspectives innovantes pour orienter les capitaux vers des projets porteurs de transformation inclusive et durable.

Les résultats de l'étude ont mis en évidence une compréhension inégale de ces concepts parmi les acteurs locaux. Tandis que la finance sociale est solidement implantée à travers les réseaux de microfinance, de coopératives et de mutuelles, les autres formes — notamment la finance verte et la finance à impact — restent peu développées, en raison du manque d'instruments adaptés, de capacités techniques limitées et d'un cadre réglementaire peu structurant. La finance responsable, quant à elle, reste marginale, bien qu'elle suscite un intérêt croissant dans les milieux bancaires influencés par les normes internationales.

L'analyse a également montré que ces différentes formes de finance ne sont pas antagonistes, mais complémentaires. Les formes de finance analysées montrent des distinctions nettes dans leurs objectifs, leurs outils et leurs modalités de mesure. Si la finance verte cible principalement les impacts climatiques, la finance sociale met l'humain au centre. La finance à impact se distingue par sa capacité à articuler intention, additionnalité et mesure. La finance responsable repose sur des critères ESG encadrés, tandis que la finance durable propose une vision globale à long terme. Dans le contexte du Burkina Faso, ces typologies peuvent s'articuler autour de cadres tels que la Finance Verte et Inclusive, pour une application cohérente et adaptée aux enjeux locaux.

Une approche intégrée pourrait favoriser une mobilisation plus efficace des ressources au service des objectifs de développement durable, en répondant à la fois aux besoins environnementaux, sociaux, éthiques et économiques du pays.

Toutefois, plusieurs défis structurels persistent : l'absence de stratégie nationale cohérente en matière de finance durable, le déficit de formation des acteurs, l'insuffisance d'outils de mesure d'impact, et le manque de coordination entre les parties prenantes. Pour lever ces obstacles, il est impératif de renforcer les capacités institutionnelles, d'adapter les cadres réglementaires, et de promouvoir des partenariats publics-privés favorables à l'innovation financière responsable.

Le Burkina Faso dispose d'un terreau favorable pour faire émerger une finance durable au service du développement. Cela exige une volonté politique affirmée, un engagement des acteurs financiers et une meilleure appropriation des différents instruments. La différenciation claire des concepts, telle que proposée dans ce travail, constitue une première étape vers une meilleure gouvernance et une orientation stratégique des financements en faveur d'un avenir plus équitable et soutenable.

## RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats obtenus, plusieurs recommandations sont formulées pour améliorer la compréhension, l'intégration et la mise en œuvre des différentes formes de finance durable au Burkina Faso, avec une attention particulière portée à la taxonomie comme outil central de structuration.

### 1. Élaborer une stratégie nationale fondée sur une taxonomie adaptée

Il est crucial que l'État burkinabè définisse une stratégie nationale claire de finance durable, fondée sur une taxonomie contextuelle inspirée des cadres internationaux (UE, CEMAC) mais adaptée aux priorités locales. Cette taxonomie devrait :

- Distinguer les catégories de financement (finance verte, sociale, à impact, responsable);
- Identifier les secteurs et projets éligibles en fonction de critères ESG, climatiques et sociaux ;
- Assurer une cohérence avec les engagements internationaux tels que les ODD et l'Accord de Paris.

La taxonomie servirait de référence commune pour harmoniser les politiques sectorielles et faciliter la lecture par les acteurs publics et privés.

### 2. Renforcer les capacités techniques à travers l'usage des taxonomies

Des programmes de formation ciblés doivent être mis en œuvre à l'attention des acteurs clés (décideurs, porteurs de projets, institutions financières, PME), intégrant :

- Les fondements et critères des taxonomies (atténuation, adaptation, ESG) ;
- La classification des activités économiques durables ;
- Des exemples d'utilisation de taxonomies pour structurer des projets bancables et produire des reportings alignés.

### 3. Développer un cadre réglementaire et fiscal basé sur la taxonomie

La mise en place d'un cadre incitatif devrait s'appuyer sur la taxonomie pour orienter les instruments et pratiques du marché. Il s'agirait notamment de :

- Définir les secteurs éligibles à des incitations fiscales (ex. projets d'énergie renouvelable, agriculture régénératrice) ;
- Structurer l'émission d'actifs durables (obligations vertes/sociales, labels ESG) ;
- Instaurer des obligations de transparence ESG selon les catégories d'activités définies par la taxonomie.

## BIBLIOGRAPHIE

- Secrétariat Exécutif du Fonds Vert Pour le Climat Au Burkina Faso. (2022). Cartographie de la finance climat. TOM1.
- Banque Africaine de Développement. (2022). Mobiliser la finance verte en Afrique de l'Ouest. Abidjan : BAD.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social : éléments pour une théorie. Paris : Éditions de Minuit.
- Freeman, R. E. (1984). Strategic Management: A Stakeholder Approach. Boston: Pitman.
- I&P – Investisseurs & Partenaires & Teranga Capital. (2021). L'investissement à impact au Sahel : réalités et perspectives. Rapport régional.
- Lévesque, B., & Mendell, M. (2013). L'économie sociale : diversité des approches et des pratiques. Montréal : CRISES.
- Novethic. (2021). La finance responsable en Afrique francophone : état des lieux et perspectives. Paris: Groupe Caisse des Dépôts.
- Volz, U., Knaack, P., Nyman, J., Ramos, L., & Moling, J. (2020). *Finance verte et inclusive : de la théorie à la pratique*. Kuala Lumpur et Londres : Alliance pour l'Inclusion Financière et SOAS, Université de Londres
- OCDE. (2020). Blended Finance in the Least Developed Countries 2020: Supporting a Resilient COVID-19 Recovery. Paris: OECD Publishing.
- Perry, J., Romdhane, A., & Sarr, L. (2018). Finance durable en Afrique de l'Ouest : entre opportunités et fragmentation. Paris: Institut IDEAS.
- Pigou, A. C. (1920). The Economics of Welfare. London: Macmillan.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Burkina Faso). (2022). Financement des ODD au Burkina Faso : Diagnostic et recommandations. Ouagadougou : PNUD.
- Putnam, R. D. (1993). Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy. Princeton: Princeton University Press.